En préparation de notre marche pour la vie, du 24 mars à Bruxelles nous agrandissons notre plage horaire téléphonique de 7h00 à 23h00. Bonnes volontés fortement attendues au 02 649 08 79 *(www.jeunespourlavie.org)*

Edito

Paris 13 janvier.
Des centaines de milliers de manifestants traversent les grandes artères de la Ville Lumière.
Comme c'est beau à voir ! Comme ça fait du bien.
Nous qui nous sentons parfois si seuls, si isolés dans notre combat pour le respect de la vie humaine, il est bon de pouvoir parfois se ressourcer et de comprendre malgré toutes les apparences que « Jef, t'es pas tout seul ». Loin de là.
Bien sûr, le but de la manifestation contre le « mariage pour tous » avait un objectif qui dépasse un peu notre objet social. Un objectif fort en opposition avec les mentalités actuelles et qui donc était par nature plus rassembleur. Il n'empêche : verrons-nous un jour tous les mouvements se rassembler comme l'ont fait la Marche pour la Vie et la Manif pour Tous ?
C'est précisément cette fusion qui doit aujourd'hui nous faire réfléchir. Pas d'esprit de chapelle, pas de repli sur soi. Non, un grand ensemble qui regarde dans la même direction.
N'avons-nous pas trop souvent péché par orgueil en pensant que nous étions les meilleurs ? Avons-nous toujours ouvert les portes à toutes les bonnes volontés, à tous les talents? Certainement pas assez.
Même si, répétons le encore, et c'est l'expérience de tous les jours qui nous le confirme, défendre la vie humaine est plus mal accepté, ce n'est que par une union réelle et une entente sans faille que nous pourrons un jour redonner à la vie humaine un statut d'inviolabilité qui pourtant devrait aller de soi.

Macabre évolution de l'Euthanasie

Deux nouveaux cas d'euthanasie pour des raisons qui dépassent l'entendement ont été révélés récemment.
Le premier (voir ci-dessous) était présenté comme une belle histoire par le journal « La Libre », l'autre, plus discret, a quand même été répercuté par nos amis québécois (voir « épinglé sur le net)

Premier cas de jumeaux euthanasiés en Belgique

Dans notre pays, pour la première fois des jumeaux monozygotes (« vrais jumeaux ») ont demandé et obtenu une euthanasie ensemble. Ils étaient nés sourds, ont fait les mêmes études et ont toujours habité ensemble. Depuis quelque temps on avait détecté une anomalie génétique qui les aurait rendus aveugles. C'est ce constat qui les a menés à demander l'euthanasie. L'isolement que leur double handicap entraînerait les terrorisait. Ils ont donc été tous les deux admis à l'hôpital universitaire de la VUB à Jette (UZ Brussel) pour y être euthanasiés le 14 décembre 2012.

Ce qui est frappant, tout d'abord, c'est qu'il ne s'agissait pas d'une maladie en phase terminale. Ce qui n'est pas un problème, selon la loi belge de dépénalisation de l'euthanasie, si deux autres conditions sont remplies (à savoir : la consultation d'un médecin indépendant et un mois de réflexion entre la demande et l'euthanasie même). Il n'est pas exclu que ces deux conditions soient remplies. *(suite page 2)*

Premier cas de jumeaux euthanasiés en Belgique
(suite de la page 1)

Mais le fait reste : il y a dix ans on nous parlait d'euthanasie dans certains cas très restreints pour « pouvoir mourir dans la dignité » (ce sont d'ailleurs les mêmes arguments qui sont avancés en France).
Nous voyons dans ce cas très précis une nette évolution du stade initial qui consistait à « mourir dans la dignité » vers le stade « mourir parce qu'on ne peut plus vivre dans la dignité ». Il s'agit donc bien d'une vie qu'il ne serait « plus digne » de vivre.
Dans tous les articles parus dans la presse, on parle en termes positifs d'un acte dont la Belgique devrait être fière. Cette fierté a-t-elle lieu d'être ? N'est-ce pas un échec pour les médecins d'un hôpital universitaire qui donnent la mort plutôt que de mettre tout en oeuvre pour guérir et apaiser ? Un échec pour nous en tant que société, de ne pas avoir été là pour ces personnes ? Savoir que nous n'avons pas pu leur montrer à quel point la vie était belle et qu'elle était préférable à une mort prématurée ?

Continuons donc à riposter à cette désinformation caractérisée que nous évoquions dans le périodique précédent : l'euthanasie n'est pas une pratique qui nous aiderait, qui nous rendrait libres de choisir entre la vie et la mort, mais elle est, au contraire, un moyen très efficace de nous laisser prendre plus facilement par la mort, de nous laisser entraîner par nos douleurs et de choisir ainsi plus aisément la mort. Osons le dire : l'euthanasie nous rend esclaves de nos douleurs, de nos peurs, osons choisir et défendre le plus beau cadeau que nous ayons reçu : la vie !

(sources : www.lalibre.be ; www.lesoir.be ; www.ieb-eib.org)

Veillée pour la vie :
succès très mitigé.

Depuis trois ans, le Saint Père Benoît XVI invite les évêques à organiser dans leur diocèse une veillée de prières. La date n'est évidemment pas anodine puisqu'il s'agit de la nouvelle année liturgique.
Si dans de nombreux diocèses, à travers le monde, on pouvait admirer une assistance nombreuse, ce fut loin d'être le cas dans notre petit royaume.
A Bruxelles, celle que nous vous annoncions dans notre dernier numéro parce que plus associés à son organisation, ce ne sont que quelques dizaines de personnes qui ont fait le déplacement.
Si l'assistance manquait peut-être, la ferveur, elle, était au rendez-vous, grâce essentiellement au groupe de séminaristes qui ont pris en charge tout le côté pastoral du moment.

Un grand merci à l'équipe pastorale de la Basilique de Sacré Cœur sans laquelle il nous aurait été impossible de mettre en place cette veillée, aux prêtres présents et à Monseigneur Kockerols qui nous a fait l'honneur de sa présence.

Epinglé sur facebook

Et pleins d'autres infos et photos sur notre mur ou page
Jeunes Pour La Vie - Jongeren Voor Het Leven-

Epinglé sur le « Net »

Belgique: Euthanasiée pour anorexie

Elle avait 44 ans. A la fin de 2012, elle a obtenu l'euthanasie dont elle rêvait depuis plusieurs années. Ann G. a été jugée « apte » (si l'on peut dire) dans la mesure où elle souffrait d'une affection psychiatrique qui lui causait une souffrance insupportable. La loi belge n'exige nullement, en effet, que la maladie justifiant l'euthanasie soit grave ou en phase terminale : ce qui compte, c'est la perception subjective de la souffrance et l'idée, chez le patient, qu'il n'y a pas d'amélioration possible. A peine demande-t-on dans cette situation une confirmation du diagnostic du médecin principal par un collègue.

Quelques mois avant sa mise à mort, Ann témoignait encore lors d'émissions télévisées contre son psychiatre qu'elle accusait d'avoir eu des rapports non désirés avec elle. Aujourd'hui ceux qui l'ont connue ne savent pas si, oui ou non, ces abus ont précipité le désir d'euthanasie.

L'affaire de Ann G. est particulièrement frappante. En 2007, souffrant déjà d'anorexie depuis 25 ans, la patiente a contacté un écrivain, Kristien Hemmerechts, avec une demande « lourde ».

Elle désirait que son histoire fasse l'objet d'un livre. Elle annonçait vouloir se suicider, mais pas avant d'avoir publié… Pour Kristien Hemmerechts, ce n'était en aucun cas « un appel au secours ». « C'était bien une demande clairement formulée de mettre joliment fin à sa vie de cette manière-là. »

Son psychiatre traitant, Walter Vanderryken, a publiquement reconnu qu'il avait eu des relations interdites avec plusieurs de ses patientes, parmi lesquelles Ann G. « A ce moment-là elle avait déjà fait sa demande d'euthanasie », a-t-il déclaré selon Nieuwsblad (...)

Pour Ann, victime de sa maladie comme de son thérapeute, c'est la mort qui a été choisie aussi bien par elle que par ses soignants qui ont laissé faire.

C'est assez commode finalement…

Campagne Québec-Vie

Pour le respect de la vie humaine
depuis la conception jusqu'à la mort naturelle

www.cqv.ca

Une « manif pour tous », vraiment avec tous.

Pour rappel, si chaque année, nous nous rendons à Paris pour participer à la Marche pour la Vie organisée per le collectif « Trente ans, ça suffit » (qu'il faudra bientôt rebaptiser « Quarante ans, ça suffit » en mémoire de la tristement célèbre loi Veil autorisant l'avortement depuis janvier 1975), l'actualité guère plus heureuse faisait coïncider notre traditionnel déplacement avec le prochain examen à l'Assemblée Nationale française du projet de loi ouvrant le mariage aux 'couples' homosexuels. Plus grave encore, il est envisagé de leur permettre l'adoption, et même de laisser accéder ces mêmes couples aux techniques de procréation médicalement assistée. Insémination artificielle, fécondation in vitro et mère porteuse: l'horreur, quoi, pour des enfants privés de repères familiaux naturels et spoliés d'une partie de leur filiation !

Une grande manifestation opposée à ce projet de loi et appelée « Manif pour tous » en réponse au slogan « le mariage pour tous » étant organisée dans la même période que la Marche pour la Vie, les deux événements furent sagement regroupés en une seule manifestation (voir JPV.org n° 140).

Pour relater cet énorme événement que fut la « Manif pour tous » à Paris, nous laisserons un participant ayant pris place à bord de notre car vous faire part de ses impressions. Son article est paru sur le site
http://belgicatho.hautetfort.com/archive/2013/01/14/manif-pour-tous-le-temoignage-d-un-participant-belge.html

Dimanche 13 janvier 2013, 8h30 du matin, à côté de la basilique de Koekelberg. Le car affrété par "Jeunes pour la Vie" démarre, destination Paris. Une cinquantaine de personnes à bord: le car est bondé, c'est de bon augure pour la "Manif pour tous" du jour. Les participants ont une seule idée en tête: exprimer que la famille est fondée sur la loi naturelle par l'union d'un homme et d'une femme. Et s'il y a un droit de l'enfant, il n'y a pas de droit à l'enfant.

Les organisateurs ont eu la bonne idée de brancher la radio sur RTL et d'en augmenter le volume lorsqu'il était fait mention de l'événement de la journée.

Dans la longue file de cars , nous attendons d'être escortés par les gendarmes jusqu'au point de départ

Une pensée également pour le lieutenant Boiteux, décédé la veille dans une opération militaire française au Mali, sujet qui, en ce 13 janvier, partage le devant de l'actualité avec la manifestation.

Moi qui n'ai plus écouté RTL depuis quelques mois, je suis surpris du changement de ton par rapport à ce type de manifestation. S'il leur est encore difficile de sortir du cliché de type "famille catholique nombreuse" interrogée pour l'occasion, ils donnent tout de même la parole à chacun des parents et à un enfant. Les propos sont simples et clairs: pas d'exclusion des homosexuels, mais rappel de la loi naturelle.

Dans le bulletin d'information suivant, un journaliste a eu la bonne idée de rejoindre Paris dans un car de manifestants. Il souligne que tous les âges sont représentés (tiens, c'est précisément comme dans notre car!), le tout dans une ambiance bon enfant (ah, chez nous aussi!), et à nouveau l'occasion pour un participant de rappeler le danger sociétal d'étendre aux personnes du même sexe le droit d'adopter un enfant.

Dans le flash de 11h, c'est un déferlement de manifestants qui est annoncé, en car et en TGV. On compare la situation avec la manifestation pour l'école libre qui, en 1984, avait réuni pas moins de 850000 personnes. Encore un bon signe...

En approchant de Paris, on peut constater la présence de la gendarmerie à intervalles réguliers le long de l'autoroute, probablement dans le but d'informer la préfecture de Paris sur le nombre de manifestants auquel on peut s'attendre. Mais bientôt, notre chauffeur doit s'arrêter sur une aire où sont rassemblés une cinquantaine d'autocars, originaires pour la plupart du nord de la France ou de Belgique.

Dans le flash de midi, la manifestation fait le premier titre et on annonce déjà une mobilisation importante.

Entre-temps, notre colonne a reçu le feu vert pour repartir, nous ne sommes plus qu'à une trentaine de kilomètres de l'arrivée.

Vers 13h15, nous descendons à proximité de la place d'Italie. C'est quelques centaines de mètres plus loin que débute la manifestation. La place d'Italie est bondée, et un cortège ininterrompu sur une distance de cinq kilomètres environ aboutit sur le Champ-de-Mars, au pied de la Tour Eiffel. Durant le parcours, l'ambiance joyeuse est au rendez-vous. De nombreux panneaux sont brandis, avec leurs messages convergents en faveur de la famille.

En milieu d'après-midi, les organisateurs annoncent que 500.000 personnes déjà ont été recensées dans la manifestation, alors que le cortège n'est pas encore terminé!

Sur le Champ-de-Mars, un podium réunit les organisateurs et leurs invités, le tout retransmis sur des écrans géants.

(*suite page 4)*

Providence

Depuis les années que le troisième dimanche de l'année, le collectif « Trente ans, ça suffit » organise sa Marche pour la Vie, avec cet immense succès que nous lui connaissons, et que dans la foulée nous organisons notre « car nouvelle année » vers Paris, la machine semblait bien rodée. Puis voilà qu'au cours du mois de novembre, on annonce la tenue de la manif contre le mariage pour tous (la Manif pour tous). Il semblait que nous étions lésés d'un monopole – bien illusoire – mais la raison l'emportant, les deux manifestations ont fusionné, avec un déplacement de la date du 20 janvier au 13 janvier.

Sagesse ? Sûrement ! Et pour ceux à qui ce report faisait encore un peu mal au cœur (ou à l'orgueil), pensons au temps qu'il a fait le 20 janvier dernier. Un temps à ne pas mettre un chien de traineau dehors. Alors notre car, serait-il allé plus loin que Nivelles ?

Pas sûr. Ah, la Providence

C'est une première dans votre JPV.org., mais l'évènement en valait la peine : un poster A2 au milieu du périodique.
Suite à la sous évaluation frôlant le ridicule des services de renseignements intérieurs (SRI) (et non de la police comme désirent le souligner les organisateurs), chacun est allé de sa pensée sur twitter. Nous en avons sélectionnés quelques uns, histoire de sourire, (on aime ou on n'aime pas) et les avons reproduits au haut et au bas de la vue panoramique du Champs de Mars.

Une « manif pour tous », vraiment avec tous.
(suite de la page 3)
De retour au car à l'issue de la manifestation, nous pouvons entendre à la radio le "verdict des chiffres": 800.000 personnes selon les organisateurs et 300.000 personnes selon la police. Au vu de la marée humaine qui s'étendait sur une si longue distance durant plusieurs heures, la seconde estimation paraît peu crédible...Il est 20 heures quand notre car redémarre, retour à Bruxelles vers minuit. Une longue journée, certes, mais la joie dans tous les coeurs: la joie du devoir accompli, pour la famille, pour le bien des enfants, la joie d'avoir participé à pareil événement, et la certitude, tôt ou tard, d'être entendus.
RENDEZ-VOUS A BRUXELLES LE 24 MARS

Paris 13 janvier 2013

350.000, 800.000, 1.000.000?

La guerre des chiffres a eu lieu.

Dans notre numéro 138 de avril mai 2012, relatant la participation à la troisième marche pour la vie à Bruxelles, nous avions évoqué notre volonté de nous attacher aux chiffres communiqués par la Police.
Ce chiffre-là étant tout à fait raisonnable, il était tout aussi raisonnable pour nous de nous appuyer sur lui à l'époque. Il faut dire que nous avions accès directement au communiqué de la Police sans passer par un filtre politique. Grande différence avec les organisateurs de la Manif pour tous. Voyez plutôt.
Les seuls chiffres officiels ont été communiqués par le Renseignement Intérieur (DCRI) passant donc au filtre du politiquement correct.
340.000 officiellement, 1.000.000 pour les plus optimistes. 850.000 ne serait-il pas raisonnable ?
Un petit calcul a été réalisé Par Bruno Dary, membre de l'équipe organisatrice et est paru dans la revue « Famille Chrétienne » (n° 1827 19-25/01/13). Pas besoin d'être en possession d'un doctorat en sciences mathématiques pour suivre.
Trois cortèges aux effectifs sensiblement équivalents et au parcours de 4,5 km.
Le défilé a duré de 12h45 à 19h45 sans interruption.
Soustrayons l'heure trente qu'il a fallu aux premiers pour rejoindre l'arrivée, soit 5h30 de procession.
Le débit généralement accepté est de 50.000 personnes à l'heure.
3 X 5,5h X 50.000 pers/h = 825.000 personnes. CQFD.
Autre démonstration : le Champ de Mars peut contenir 700.000 personnes (ndlr surface disponible 220m X 780m = 171.600 m^2 soit 4,2 personnes par m^2). Le Champ de Mars fut rempli dès 17h30 pendant deux heures, les manifestants ont encore afflué. Il n'est pas ridicule de dire que pendant ces deux heures 100.000 personnes ont encore rejoint l'arrivée que les premiers arrivés quittaient, fourbus par leurs 5 à 6 heures de marche et d'attente. 700.000+100.000= 800.000
re-CQFD !

La solution pour « Le Figaro »:

Faire la moyenne entre police et organisateurs;

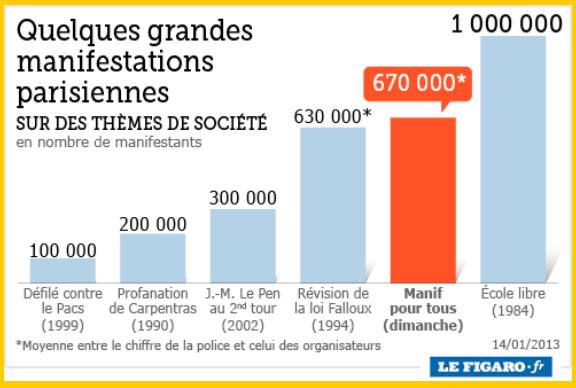

.Et après ?

Il ne faut guère se faire d'illusions. Si François Hollande et son gouvernement ont bien du mal à tenir leurs promesses électorales dans le secteur économique - (le « Monsieur Hollande, sauvez-nous ! » lancé par un ouvrier de Dunlop pendant la campagne électorale est resté sans suite) -, il est bien plus facile de faire passer les promesses dans le domaine éthique. A l'heure où nous écrivons ces lignes, l'Assemblée Nationale française a déjà entamé l'examen du projet de loi (et de ses 5300 amendements !) et tout fait craindre qu'une majorité sourde aux cris de la rue votera en faveur du mariage pour tous. Mais fallait-il se taire pour autant ? Non ! De toute façon, même si le texte de loi venait à être adopté, le vote de la loi sur la PMA (procréation médicalement assistée) a déjà bel bien été ajourné. C'est déjà une petite victoire.

Soutenez-nous au numéro de compte
JPV:(BE35) 088-2142578-37